



Conseil Communal
de Gimel

Le 3 septembre 2014

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 2 septembre 2014

Présidence : M. Laurent Guignard, Vice - Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 03-2014 «Bâtiment multifonctions »
OUI le rapport de la commission chargée de cet objet et le rapport de la commission
des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre la réalisation et la construction d'un bâtiment multifonctions tel que décrit dans le préavis 03-2014 après mise à l'enquête publique
- D'allouer un crédit de Fr. 2'585'000.- pour exécuter ces travaux
- De financer ce crédit par un emprunt de Fr. 2'585'000.- aux meilleures conditions actuelles du marché
- D'amortir ces travaux sur une période de 30 ans
- De prendre acte que ces travaux entraîneront des charges d'exploitation supplémentaires d'un montant estimé à Fr. 72'775.-

Ainsi délibéré en séance du 2 septembre 2014

Le Vice - Président


Laurent Guignard

Le secrétaire


François Marti